

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE
N° 2026/03/01**

Nombre de membres

En exercice :	24
Présents :	18
Votants :	20
Abstention :	0
Opposition :	0

L'an deux mille vingt-six, le quinze juin à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. SHV dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune PIERRE-BUFFIERE sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

Date de convocation : 8 juin 2026

Présents :

M. ANTOINE ; Mme CANDAS ; M. DEMARS ; M. DESSANE ; M. LAVOREL ; Mme LHOMME-LEOMENT ; M. SAUTOUR ; Mme TILLARD ; M. CARADOT ; M. CHARIOUX ; M. CHAZELLE ; M. DESSONS ; Mme DUPUY ; M. GAUTHIER ; M. LAGORCE ; M. RAINAUD ; Mme ROUGERIE ; M. SOUBILEAU

Pouvoirs :

Mme DELHAYE donne pouvoir à M LAVOREL

Mme BONNETAUD donne pouvoir à M LAGORCE

A la demande du Comptable Public le 22 mai 2026, il est demandé au Conseil Syndical de délibérer le mandatement d'admission en non-valeur sur le budget principal pour émission du mandat au compte 6541 pour la somme de 8 688,55€ relative à la liste communiquée N° 7835050212.

- **L'assemblée délibérante délibère à l'unanimité les admissions en non-valeur présentées.**

**Le Président,
Edmond LAGORCE**

